

archives.haute-vienne.fr

des fonds numérisés

- Registres paroissiaux et d'état civil
- Plans du cadastre "napoléonien"
- Documents iconographiques
- Inventaires des biens paroissiaux de 1905
- Manuscrits précieux

mais aussi...

- Informations pratiques.
- Actualité et publications.
- Des conseils pour bien débiter vos recherches.
- Des outils et des documents de référence sur l'histoire de la Haute-Vienne.
- Un module de paléographie pour vous exercer à la lecture des documents anciens.
- Des expositions en ligne et à emprunter.
- Des documents prestigieux ou insolites pour découvrir le passé haut-viennois.
- Des ressources destinées au monde scolaire.
- Des conseils pour les producteurs d'archives publiques et les propriétaires d'archives privées.

le guide du chercheur

Décrivant l'intégralité des archives conservées et riche de plusieurs milliers de pages d'inventaires d'archives disponibles à la consultation et au téléchargement, le guide du chercheur vous permet de préparer votre recherche à domicile.

- Comment vous orienter dans les archives ?
- Où trouver le document que vous cherchez ?
- Comment le consulter ?
- Quels sont les autres documents susceptibles de vous intéresser ?



Ces ressources sont en constante évolution, pensez à consulter les actualités du site !



Archives départementales de la Haute-Vienne
1 allée Alfred Leroux
87032 Limoges cedex

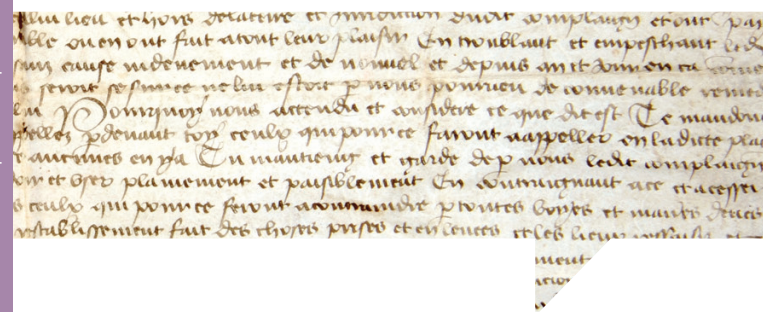


OUVERTURE AU PUBLIC
Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h
Les jeudis de 9h à 17h

Communication des documents interrompue de 11h30 à 13h et à partir de 16h30

FERMETURE ANNUELLE :
semaine du 15 août et semaine précédente

terre-lune* / impression : imprimatur



Archives départementales de la Haute-Vienne

histoire & mémoire pour tous



archives.haute-vienne.fr



archives.haute-vienne.fr

Créées sous la Révolution, les Archives départementales œuvrent depuis plus de deux siècles pour la conservation du patrimoine écrit du département.

Depuis 1986, elles sont un service du Conseil départemental (anciennement Conseil général).

collecter

les archives publiques, les dépôts des communes et des établissements hospitaliers, et les archives privées intéressant l'histoire du département.



classer

les documents collectés et les décrire dans des inventaires mis à la disposition de tous.



nos missions

conserver

les documents de manière à permettre leur consultation par les générations présentes et leur transmission aux générations futures.



communiquer

au public les archives qui constituent la mémoire du département, les faire connaître et les rendre accessibles à tous à travers le service éducatif et l'action culturelle.



Vous vous posez d'autres questions sur les Archives départementales ?

Les réponses sont probablement déjà sur notre site internet **archives.haute-vienne.fr**

Les Archives départementales de la Haute-Vienne conservent **22000 mètres linéaires** de documents de 817 à nos jours.

Chaque année **24000 documents** sont communiqués en salle de lecture et, **400 mètres linéaires** de documents font leur entrée aux archives.



Construit en 1985, le bâtiment sera prochainement rénové et agrandi.

d'une maison, d'un bâtiment?



vous trouverez : matrices et plans cadastraux, archives notariales, archives communales déposées et fonds des services de l'État, collections iconographiques...



vous recherchez...

la preuve d'un droit?



Preuves d'antériorité des étangs ou moulins "fondés en titre", recherche cadastrale ou hypothécaire... Les Archives départementales, au service de tous les citoyens, vous aident à faire aboutir vos recherches administratives.



vous faites l'histoire...

d'une localité, d'une commune?



vous trouverez : archives communales déposées et fonds des services de l'État, archives d'érudits et d'historiens, fonds anciens, collections iconographiques, états des fonds, matrice et plans cadastraux, archives notariales...



d'un individu, d'une famille?



vous trouverez : registres paroissiaux et d'état civil, archives notariales, recensements de la population, registres de recrutement militaire, archives privées et titres de familles...



L'inscription en salle de lecture est gratuite, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Elle doit être renouvelée en début d'année civile.

Le président de la salle de lecture accueille les lecteurs et les guide dans leurs recherches.



consulter et reproduire les documents

Consultation

La consultation des documents originaux a lieu exclusivement en salle de lecture. Des postes informatiques sont disponibles pour la consultation du site Internet et des documents numérisés.

Seuls les crayons à papier et les ordinateurs portables sont autorisés pour la prise de note. Les effets personnels doivent être déposés dans des casiers.

Certains documents peuvent être soumis à des restrictions de communication en raison de délais légaux (archives publiques), de conditions posées par le donateur ou déposant (archives privées) ou de leur état de conservation.

Reproduction et réutilisation

Les lecteurs peuvent obtenir des reproductions à titre onéreux, lorsque l'état du document le permet. Les pièces les plus fragiles ne peuvent être photocopiées.

Des reproductions peuvent être réalisées par les lecteurs avec leur appareil photographique personnel (sans flash).

Un règlement régit la réutilisation des informations publiques, c'est-à-dire leur utilisation "à d'autres fins que la mission de service public pour les besoins de laquelle les documents ont été produits ou reçus".



1 200 ans d'histoire

du parchemin au disque dur !

Les fonds d'archives

Ils sont classés par séries ou sous-séries, selon un cadre de classement commun à toutes les archives départementales.

Catégorie	Période	Séries et sous-séries
Archives anciennes	Avant 1790	B, C, D, 1E, 2 E, G, H, I
Archives révolutionnaires	1790-1800	L, 1 Q
Archives modernes	1800-1940	K, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, Y, Z
Archives contemporaines	Depuis 1940	W
Archives communales déposées	Toutes périodes	E DEP
Archives hospitalières	Toutes périodes	H SUP, H DEP
Archives notariales	Toutes périodes	4 E
État civil	Toutes périodes	3 E
Archives privées	Toutes périodes	F, J

Les collections iconographiques

Constituées de cartes postales, de gravures, d'affiches, de cartes et plans anciens, elles s'enrichissent continuellement grâce à des dons et achats (série Fi)

La bibliothèque

Riche de plus de 15 000 ouvrages (anciens et récents) et de plus de 2 000 titres de périodiques (revues, presse locale), elle constitue l'une des plus riches bibliothèques d'histoire régionale, à disposition de tous.